

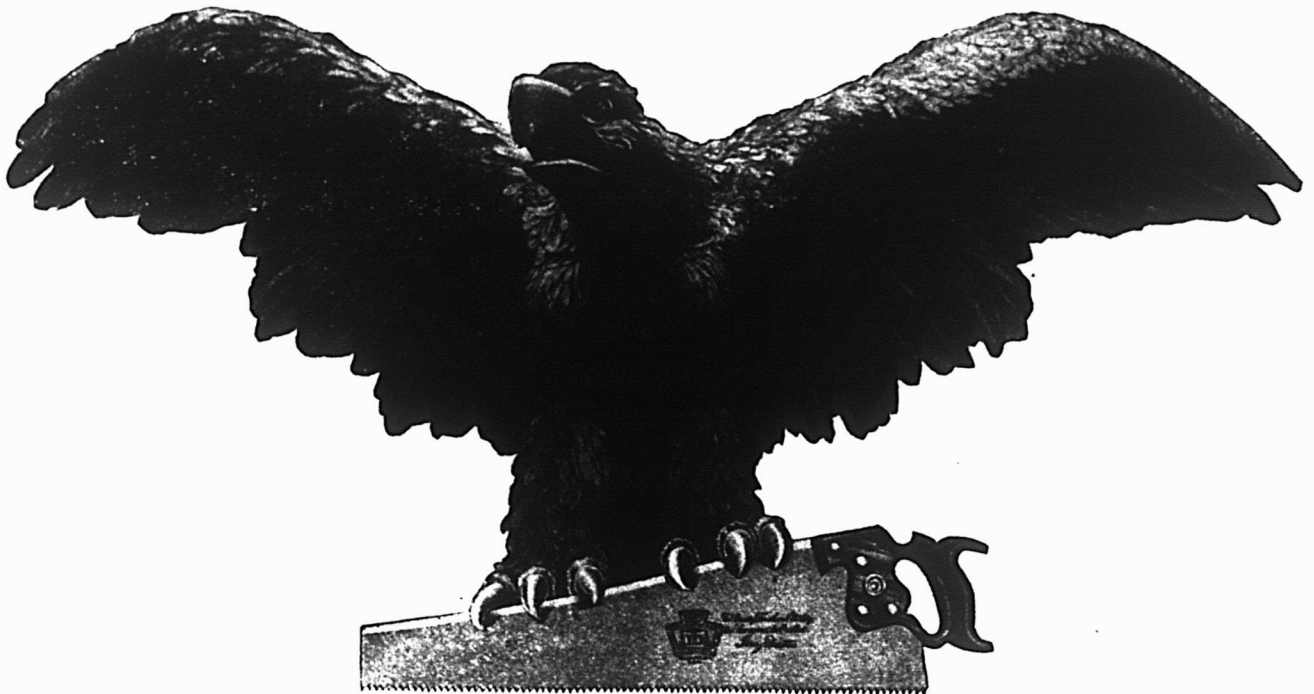
## LES TRIBUNAUX (suite)

P. W. Brown v. Max Stream, Montréal, \$2,900.  
 Succession Z. Mayrand v. Clara Kolmer, Mme Chas. Rabinovitch, Ls. Cherry, Sam Pfeffer et E. M. Moscovitch, Montréal, \$3,225.  
 La Prévoyance v. Ucal. H. Dandurand, Montréal, \$10,510.  
 F. Boileau v. E. Laarelle, Edm. Gravel et Montreal Wood & Coal Co., Montréal, \$124.  
 C. W. Lindsay v. A. H. Fisher, Montréal, \$440.  
 C. F. Smith v. M. E. Hicks et Mary F. Hicks, Montréal, \$260.  
 Alfred Tracey v. H. Oulmet, Sainte-Rose, \$181.  
 Gurney Massey Co. v. X. Charbonneau, Abbotsford, J. E. Blanchard, Avila Blanchard et J. E. Blanchard et fils, Montréal, \$591.  
 Harris Abattoirs v. J. Pontbriand, Montréal, \$548.  
 Rachel Lalonde v. Léonidas Nazaire Deschamps, Montréal, 4e classe.  
 Eugène Côté v. Joséphine Tanguay et Mme H. Sicard, Montréal, \$200.  
 Anthier Mannighaner v. Alex. Clunan, Montréal, \$250.  
 T. Bleau v. Henry L. Augert, Montréal, \$4,120.  
 L. C. Nagle v. Annie Francis Wall, Montréal, 1re classe.  
 Technical Journals, Ltd. v. Norman Murray, Montréal, \$104.  
 C. Giovanni v. M. L. H. & P. Co., Montréal, \$2,000.  
 Banque Royale v. Mary Springer et

Mme Jonathan Whitesell, Montréal, \$6,185.  
 Western Canada Flour Mills, Ltd. v. W. Hayball, Montréal, \$199.  
 S. Lafortune, v. O. Dubois, Montréal, \$104.  
 St. Lawrence Flour Mills, Ltd. v. Luigi Romitti, Montréal, \$382.  
 F. X. Saint-Amour v. Ville de Lachine, Lachine, \$7.  
 M. Moody and Sans v. Solomon Lapointe, Saint-Léonard de Port Maurice, \$281.  
 Albertine Meloche v. Hormidas Bergeron, Montréal, 1re classe.  
 F. G. Crépeau v. Ephrem Lambert, Montréal, \$180.  
 P. L. Fort Noisieux v. Jos. Ménard, Montréal, \$313.  
 Montreal Standard v. Jos. Richard et Palais de Danse, Montréal, \$120.  
 Mme Alphonse Guay v. Rosina Lamarre, et Mme Elzéar Pigeon, Montréal \$1,145.  
 McCulloch Land Co. Ltd., v. Louvigny de Montigny, Montréal, \$2,217.  
 Léo Bombardier v. Firmin Boyer, Verdun, \$237.  
 Georgiana Champagne v. Chas. Ls. Fortier, Montréal, \$2,000.  
 H. A. Archambault v. Arthur Labelle, Montréal, \$127.  
 T. Rondeau v. Frances Margaret May Keenan, Montréal, \$143.  
 J. R. Dagenais v. J. W. O'Connor, Montréal, \$136.  
 Mme A. Brazeau v. Georgiana Laniel

dit Desrosiers et Mme J. B. Legault, Montréal, \$1,700.  
 Tétrault Shoe Mfg. Co. Ltd. v. Robert Wardwell, Sainte-Geneviève, \$140.  
 Ville de Verdun v. Mendel Seidman, Sainte-Geneviève, Isaac Londin, et Aaron Seaman, Montréal, \$128.  
 J. A. Debien v. Ben Dumoulin et vir et Fleur Gélinas, Montréal, \$108.  
 E. W. Barnes v. Eugène Sherwin, Montréal, \$40.  
 Toronto Type Foundry Co., Ltd. v. Soc. de Publication de l'Est, Ltd., Montréal, \$465.  
 L. G. Beaubien & Co. v. Donat N. Beaudin, Montréal, \$36,210.  
 Jos. Stychilinsky v. Can. Steel Foundries, Ltd., Montréal, \$6,387.  
 Guerny Massey Co. Ltd. v. Nap. Déchène & Co., Montréal, \$310.  
 N. & G. Charmaudy Bros. v. Jos. Shaar, Les Cèdres, 4e classe.  
 G. ozanza v. G. T. R., Montréal, \$989.  
 W. E. Mahon v. Canadian Securities, Ltd., Montréal, \$500.  
 Imperial Life Ass. Co. v. Jas. T. Upton, Montréal, \$201.  
 B. Bernard v. P. E. Bourret, Montréal, \$1,26.  
 De Laval Dairy Supply Co., Ltd. v. Rod. Lapalme, Beloeil, \$600.  
 Armand Drolet v. Albina Tétrault, Montréal, 4e classe.  
 J. C. Duhalme v. G. A. Robinson, Kate H. Lillian McLaren et Mme G. A. Robinson, Montréal, \$904.  
 Armand Drolet v. Eugène Emond, Montréal, 4e classe.

## "LES SCIES" DU MONDE ENTIER



Il y a plus de SCIES DISSTON faites et vendues que d'aucune autre marque. Le fait est établi et constitue la plus forte évidence possible de la confiance qu'on place en elles.



**HENRY DISSTON & SONS, Inc.**  
**SCIES KEYSTONE, OUTILS, ACIER ET LIMES**  
**PHILADELPHIE, E.U. Usines Canadiennes: TORONTO (Ont.)**

